

arts

Madagascar

catalogue produits



les produits artisansaux



P.P.R.R.

ANCESM

Association Nationale du
Commerce Equitable &
Solidaire de Madagascar

Lot VC 99, Ambohidahy
Amparibe Antananarivo 101
tel. : 261 20 22 467 26
261 20 26 092 06 :: 261 20 26 570 96
www.reggioterzomondo.org

PRODUITS

année 2008



Association Nationale du Commerce Equitable & Solidaire de Madagascar

Historique

Vers les années quarante, le commerce équitable est né aux Etats-Unis pour aider les artisans, grâce à l'association « Ten Thousand Villages », qui a commercialisé à travers les réseaux de militants, des produits artisanaux de la Palestine, de Haïti et de Porto Rico. Vers 1950, l'association « OXFAM » a écoulé des produits artisanaux des chinois réfugiés à Hong Kong. Quelques années plus tard, la première organisation du commerce alternatif a été créée; elle a revendiqué sa volonté d'un commerce différent du commerce classique. En 1964, lors de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement CNUCED, les participants venus des pays du Sud ont formulé le « Trade not aid » littéralement « commerce non aide ». A cette époque, les magasins du monde ont été ouverts en Grande Bretagne. Ces magasins vendent, tout en informant la clientèle sur les conditions de vie des producteurs. Le commerce équitable tisse la relation « Sud Nord » ou producteur consommateur.

En 1974, le mouvement s'est développé rapidement en Allemagne, en Suisse, aux Etats-Unis, en France; par l'incitation de l'Abbé Pierre à soutenir les communautés d'artisans du Bangladesh en contribuant au démarrage des artisans du monde.

Des organismes d'importation ont été créés en Europe pour soutenir les producteurs du Sud et un réseau du commerce équitable s'est développé.

ANCESM



Créée en novembre 2007, la première Association Nationale du Commerce Equitable et Solidaire de Madagascar (ANCESM) regroupe les producteurs et les acteurs du commerce équitable et solidaire.

Définition

Suivant le principe du Commerce que de l'Aide, le Commerce Equitable et Solidaire (CES) est une démarche économique assurant la relation commerciale entre les pays en voie de développement et ceux du nord, plus précisément la relation commerciale Sud - Nord. Le CES s'étend au niveau aussi bien national qu'international : l'Afrique de l'Ouest et le Mexique au Sud, le Royaume Uni, les Etats Unis, la France et l'Italie au Nord. Le CES tisse la relation directe entre les producteurs et les entreprises importatrices voire les consommateurs. Par un juste prix ou « prix équitable », la valeur sociale et la valeur éthique lors de la production sont considérées. En 1992, le commerce équitable induit le potentiel de développement durable reconnu par la Conférence de Rio sur l'Environnement.

Le CES assure une garantie du respect des critères de commerce équitable tels que la création d'opportunité pour les producteurs économiques défavorisés, la transparence, l'amélioration de compétence, la promotion du commerce équitable, l'application d'un juste prix, l'égalité des sexes, les conditions de travail, le respect des droits des enfants, la protection de l'environnement.

Actuellement, l'association est composée de 36 membres ; l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, l'Organe de Contrôle et le Secrétariat Technique constituent sa structure.

En février 2008, l'ANCESM a tenu sa première Assemblée Générale pendant laquelle les membres ont approuvé le cadre logique, le programme annuel de travail, le budget des activités et le règlement intérieur de l'association. La mise en œuvre des activités de l'association a été aussi initiée telles que les tenues du conseil d'administration, l'assemblée générale, la confection de catalogues des membres, la mise en place d'un bureau permanent, etc. L'ANCESM a déjà un label, déposé à l'OMAPI en décembre 2007.

juste un mot



Gisèle TOALY
Première Responsable

La stratégie de notre programme est de faciliter l'accès aux crédits aux petits producteurs ruraux. De plus, on encadre les paysans par la voie de l'alphabétisation et la vulgarisation des informations. Le Programme de Promotion des Revenus Ruraux réalise aussi des études des marchés internationaux. C'est avec une vision à long terme du développement que l'équipe du Programme de Promotion des Revenus Ruraux met ses compétences au service de groupements de producteurs de la Région Est. Un état d'esprit confronté avec les réalités quotidiennes qui intègre les composantes techniques, environnementales, économiques et sociales. De ce fait, cet organisme développe les pôles de partenariats économiques suivants la demande des communes.



Programme de Promotion des Revenus Ruraux

bâtiment ex-CIR AGRI,
Boulevard Joffre Toamasina 501
MADAGASCAR
tel. : 261 20 53 349 58
email : ppr@pprr.mg
www.ppr.mg

historique

Le Programme de Promotion des Revenus Ruraux est un organisme d'appui avec des groupements d'artisans, sous tutelle du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. En 2004, il lance sa première action dans la zone sud de la région d'Analanjirifo puis il a prévu de continuer ce programme jusqu'en 2012 dans les zones à identifier en fonction de la demande des bénéficiaires. De ce fait, ce programme aboutit à un accès aux marchés avec une marque collective créée par un syndicat professionnel : « le label ». En général, notre objectif est l'amélioration des revenus des paysans producteurs afin de réduire la pauvreté rurale. De plus, il facilite l'accès aux services financiers et valorise les produits agricoles. Les principes de ce programme sont basés sur l'approche évolutive et pragmatique axée sur des résultats concrets.



catalogue produits

2008

couverture

Perline (CAT Bougainvillée)

rédaction

Henitsoa RATOVONDRAVO

directrice artistique

Solange DJEFF M.

infographistes

Harivony RABENIMANANA

Dimby ANDRIAMITAHA

Andry LALASON

appui financier et technique

rtm Madagascar



Père Ruozzi GIOVANNI

Elisa VILLA

Edmond RANDRIANARIVONY

Lorena IOTTI

John ANDRIANJATOVO

Mbola ANDRIANTOAVINA

conception & réalisation

numericinfo®

numeric@moov.mg

tel. : 261 20 24 303 51

Toute reproduction partielle ou totale est interdite
année 2008®